



La mobilisation a forcé la direction à poursuivre les négociations

Continuons le mouvement pour gagner sur nos revendications !

Une réunion a eu lieu au siège le 16 mars. Alors que la direction cherchait à nous convaincre des avancées de ses projets, en réunion comme sur les sites, des débrayages et grèves avaient lieu, comme tous les jours depuis le 11 mars, à Villeneuve d'Ascq, Rennes, Orléans, au Mans, à Lyon, etc. La direction était tellement sûre de pouvoir clore les négociations qu'elle a même déjà mis les projets d'accord à l'ordre du jour des CCE du 19 et 23 mars. **La forte mobilisation des salariés et le refus unanime des organisations syndicales de signer les projets en l'état ont forcé la direction à proposer une nouvelle date de négociation le 24 mars.**

Mais la direction laisse entendre que nos revendications sont irréalistes ou déjà satisfaites, et qu'il faut s'adapter aux exigences des donneurs d'ordre. Voyons donc plus en détail leurs réponses à nos exigences :

- **Un 13^{ème} mois pour tous sans conditions !** La direction maintient qu'elle mettrait en place une prime de 13^{ème} mois mis en place progressivement sur 3 ans, qui est en fait une prime annuelle liée au temps de présence dans l'année à partir de la date anniversaire des deux ans d'ancienneté.
- **Un temps de travail hebdomadaire fixe !** La direction met en place 8 semaines hautes (entre 35 et 40h) et 8 semaines basses (entre 21 et 35h) par an : c'est 34% de nos 47 semaines travaillées qui pourront faire plus ou moins de 35h !
- **Des horaires, des plannings qui préservent la santé des salariés et prennent en compte leur vie personnelle !** Pour certaines activités seulement, il y aurait un planning donné pour 5 semaines, mais qui peut être modifié chaque vendredi sauf pour les 2 premières semaines et les jours de repos. Très pratique pour faire garder les enfants ou avoir des activités en dehors du boulot. La pause repas peut faire jusqu'à 3h, ce qui allonge la durée de la journée de travail et notre fatigue avec !
- **Les temps de pause payés comme temps de travail effectif !** La direction dit qu'elle l'a accepté mais ne l'écrit pas noir sur blanc, et se réfère à la convention collective qui prévoit le contraire.
- **Mise en place pour tous de la subrogation en cas d'arrêt maladie !** la direction veut supprimer la subrogation là où elle existait. (avec laquelle le salarié touche ses indemnités sur sa fiche de paie puis c'est l'entreprise qui se fait rembourser par la Sécu)
- **Aucune carence en cas d'arrêt maladie !** La direction veut une carence progressive en fonction du nombre d'arrêt maladie dans l'année, allant jusqu'à 6 jours de carence.
- **Des augmentations de salaires conséquentes !** La direction ne veut parler que des minima et non des salaires réels
- **Des tickets restaurant à 8 euros pour tous sans conditions !** La direction reste à 7€ et sous condition d'ancienneté de 6 mois et pour au moins 4h de travail dans la journée.
- **La reconnaissance de leur travail et de leurs compétences !** Pour un conseiller, il faut au minimum 2 ans pour passer de l'échelon 1 au 4, avec une différence au niveau du salaire minimal de 88€ brut ; pour un responsable d'équipe, au mieux 12 mois pour passer à l'échelon supérieur, pour une différence du salaire minimal brut de 100€, et encore, c'est le minimum et à condition de valider les évaluations, si TP les organise !
- **L'amélioration de leurs conditions de travail !** La direction se contente de répondre qu'un accord est en cours de négociation (pour lequel aucune date n'est fixée), alors que les entretiens disciplinaires se multiplient, que de nombreux encadrants se plaignent de la charge de travail lié à TOP'S, ...
- **Le maintien et l'extension par le haut des acquis et des usages à tous les centres des ex filiales !** Un certain nombre d'acquis seront conservés pour ceux qui les ont mais pas tous, et ils ne sont pas étendus aux salariés embauchés depuis la fusion.

Le groupe Teleperformance a fait plus de 88 millions de bénéfices en 2009. Dans le même temps en France, alors que 2600 salariés étaient embauchés, les effectifs au total diminuent de plus de 1000 salariés (hors plan social). Et la direction ne pourrait pas faire des efforts significatifs ?!?

POUR LA SATISFACTION DE NOS REVENDICATIONS

TOUS EN GRÈVE RECONDUCTIBLE !

INTERSYNDICALE UES TELEPERFORMANCE France

CFDT – CFTC – CGT – FO – SUD

17 Mars 2010